

Chariot de travail (vhc.spécial) (+)	Marque O & K	L 4	Fiche d'homologation n° CH 5597 11
MOYENS D'IDENTIFICATION "L 4" sur plaquette du constructeur, à droite, au centre, latéralement sur châssis			
Numéro du châssis frappé à droite, au centre, latéralement au-dessus de la plaqu. du constructeur			
Signe d'identification du moteur frappé "F21410D" à droite, latéralement sur bloc, plaquette rivée			
Constructeur ORENSTEIN & KOPPEL AG, Dortmund (D) Importateur M B A, Dübendorf			
CHASSIS		MOTEUR	
Nombre d'essieux 2	Nombre de roues 4	Genre en ligne	Temps 4
Direction hydrostatique	Assistance hydraulique	Marque DEUTZ	Carbur. D
Frein de service mécanique, expansion interne, sur roues AR		Type F 2 L 410 D	
Frein auxiliaire )méc. à ruban externe	Ralentisseur -	Position arrière	Nombre cyl. 2
Frein stationn. )sur cardan	Frein pr. rem. -	Alésage 90	Course 100
Transmission mécanique	Nombre vit. 4	Cylindr. 1272 cm <sup>3</sup>	CV-impot 6,48
Blocage differ. -	Crochet rem. -	CV-puiss. 24,5 (DIN) à	2700 t/m
Vitesse max. 20 ** )km/h		Refroidissement air	
CARROSSERIE		Bruit 82 dB (A) à 2800 t/m	
Forme pelle chargeuse	Nombre portes -	Amortissement bruit 1/680x180x120	
Toit ouvert -		Bacharach = 3,0	
Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -			
DIMENSIONS		POIDS	
Voie	AV 1470 AR 1470	Avant	Milieu
Diam. braquage	G 6,40 DR 6,40	1360	1520
Empattement	1820	Charge utile	2880
		Total	1360
		Garantie fabr.	2700
		Dimens. pneus	10,5 - 18 6PR
		Charge p. essieu	3340 (2,5)
		de l'ensemble	
		Poids maxi remorquable - kg	
Longueur	Dimensions ext. 4000		
Largeur	Dimensions int. 1750		
Hauteur	1980		
Porte à faux AV	1450		
AR	730		
lat.			
Distance du volant vers l'avant = 3380			

**EQUIPEMENT**Equipement électrique 12 V

Feux de route BOSCH K 11090/11084  
 Feux de croisement id. Feux de position id.  
 Feux de gabarit AV = A (E) Feux de brouillard -  
 Avertisseur 1/BOSCH O 320 123 013 Niv. sonore 82 (dB/A)  
 Essuie-glace - Lave-glace -  
 Feux arrières R (E) Catadioptrés I (E)  
 Feux stop SI (E) Feux de recul -  
 Eclair. plaque contr. - Plaque forme haute/oblongue  
 Rétroviseur - Indic. vitesse -  
 Indic. direction chlgn. 4/disposition II  
 AV HELLA K 12716 latér. - AR 2a (E)  
 Avert. chlgn. oui Lampes de travail -  
 Cale d'arrêt: 270 x 140 x 160

**INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION**

Genre Chariot de travail (vhc.spéc.)  
 Marque & type O & K L 4  
 Homologation n° CH 5597 11  
 Forme de la carr. pelle chargeuse  
 Places ass. : Total 1 (    avant)  
 Poids à vide 2880 Carburant D  
- CV 6,48  
 Charge utile - Cylindrée 1272 cm³  
 Poids total 2880 Poids de l'ensemble -

**REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS:** No de châssis du vhc.homologué = 207844

- + ) Véhicule spécial : distance du volant vers l'avant = 3380 mm  
 \* ) Entraînement : essieu avant déclenchable  
 \*\* ) Vitesse maximum : 20 km/h à 2800 t/min au moteur  
Plombage : 1/sur vis de butée de plein gaz

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- protection marquée jaune/noir, avec feux de gabarit, exigée sur la pelle
- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles

Le même véhicule équipé d'une excavatrice à l'arrière, voir fiche complémentaire I

Lieu et date de l'expertise  
Zurich, 22.5.73

La commission d'expertise

14

Chariot de travail  
(vhc. spécial)

Marque  
O & K

Type  
L 4

Fiche d'homologation n°  
CH 5597 11

FICHE COMPLÉMENTAIRE I.

Modèle avec excavatrice AR: modification des dimensions, poids et feux AR

Dimensions : longueur = 4640 mm  
                   : largeur = 1870 mm  
                   : hauteur = 2700 mm  
                   : porte à faux AR = 1370 kg

Poids : essieu AV = 970 kg  
           : essieu AR = 2730 kg  
           : poids total = 3700 kg

Feux AR : amovibles  
               : feux AR = R (E)  
               : feux stop = S1 (E)  
               : clignoteurs = 2a (E)  
               : catadioptres = I (E)

Inscription complémentaire dans le permis de circulation, page 4:

- l'excavatrice doit être disposée en travers et assurée
- les feux, clignoteurs et catadioptres complémentaires doivent être montés
- le siège de l'excavatrice doit être replié et assuré
- la béquille dépassant sur le côté doit être enlevée.